

**DÉCISION SUR LE RAPPORT DU COMITÉ D'ORIENTATION DES CHEFS
D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DU NEPAD (HSGOC)**
Doc. Assembly/AU/9(XXIII)

La Conférence,

1. **NOTE AVEC SATISFACTION** le rapport du Président du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement du NEPAD (HSGOC), S.E. M. Macky Sall, Président de la République du Sénégal ;
2. **APPROUVE** les conclusions de la trente et unième session du HSGOC ;
3. **SOULIGNE** la contribution du NEPAD au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA) en dix ans d'existence, et **PREND NOTE DU FAIT** le PDDAA a mûri dans un programme de transformation socio-économique et reconnu sur la scène mondiale avec un impact sur le développement du continent grâce au sens de propriété de la politique agricole fortement exprimée par les États membres et les citoyens africains ;
4. **APPROUVE** le cadre de résultats du PDDAA comme un outil servant à améliorer la planification fondée sur des preuves, le suivi et l'apprentissage par les États membres, dans la poursuite de la croissance économique tirée par l'agriculture et le développement inclusif. **PRIE** l'Agence de planification et de coordination du NEPAD (Agence du NEPAD) de soutenir le renforcement des capacités des États membres à internaliser et utiliser le cadre des résultats du PDDAA, et à élaborer les programmes nécessaires pour le reboisement, l'irrigation et les pertes post-récolte ;
5. **NOTE** que, dans le contexte de la mondialisation et de son impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et les moyens de subsistance, l'Afrique devrait adopter des mesures visant à préserver sa souveraineté alimentaire et des stratégies régionales de préférences commerciales pour atteindre l'autosuffisance alimentaire et le renforcement de la coopération régionale. **À CET ÉGARD, PRIE INSTAMMENT** l'Agence du NEPAD, la Commission de l'UA et les CER de travailler avec les États membres pour développer les stratégies, les politiques et programmes nationaux et régionaux nécessaires ;
6. **SALUE** le travail programmatique de l'Agence du NEPAD dans l'intégration du changement climatique dans les plans d'investissement nationaux du PDDAA, et **DEMANDE** à l'organe d'accroître l'appui technique et de coordination aux États membres en vue de renforcer la résilience et la capacité d'adaptation pour répondre aux impacts du changement climatique et de la variabilité, ainsi que concevoir des programmes d'investissement agricoles adaptés au changement climatique et favoriser le partage des meilleures pratiques et des leçons sur l'agriculture intelligente face au climat ;
7. **APPROUVE EN OUTRE** le programme du NEPAD pour l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques avec ses composantes sur l'autonomisation des femmes, l'appui aux petits exploitants agricoles et la

mise en place d'une Plate-forme de coordination des programmes d'agriculture intelligente face au climat en Afrique qui permette à l'Agence du NEPAD de collaborer avec les partenaires, y compris les CER et les organisations non gouvernementales, avec pour objectif d'atteindre 25 millions ménages agricoles en 2025 ;

8. **SALUE** le partenariat novateur entre l'Agence du NEPAD et les principales ONG internationales pour renforcer les capacités des structures communautaires à s'adapter au changement climatique et stimuler la productivité agricole. **DEMANDE** expressément à l'Agence du NEPAD, en collaboration avec la FAO, de fournir l'assistance technique aux États membres dans la mise en œuvre du programme du NEPAD pour l'agriculture intelligente face au climat, et à la Banque africaine de développement et aux partenaires de développement d'apporter leur appui aux États membres pour les investissements dans l'agriculture intelligente face au climat ;
9. **SE FÉLICITE** des actions de mise en œuvre menées actuellement par l'Agence du NEPAD dans la promotion des programmes du NEPAD sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'autonomisation des femmes, la gestion durable des terres et de l'eau, tout en soulignant la nécessité de veiller à ce que la trajectoire de croissance de l'Afrique offre des opportunités pour les jeunes et favorise la transformation rurale. **DONNE MANDAT** à l'Agence du NEPAD d'améliorer la mise en œuvre du Programme rural du futur en mettant davantage l'accent sur l'emploi des jeunes. **CONVIENT EN OUTRE** que la Commission de l'UA et l'Agence du NEPAD devraient élaborer des politiques sur la relation entre le travail et le marché en faveur de l'emploi des jeunes, et investir dans des actions concrètes pour développer les compétences et rendre l'agriculture plus attrayante pour la jeunesse africaine ;
10. **SALUE VIVEMENT** l'annonce faite par le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) d'une subvention de 4 millions de dollars pour appuyer l'Agence du NEPAD pour faciliter la mise en œuvre du programme de création d'emplois de l'Agence pour les jeunes dans le secteur de l'agriculture ;
11. **RECONNAISSANT** la nature multisectorielle de l'agriculture et son rôle central dans la conduite de la transformation rurale, **DEMANDE** l'Agence du NEPAD, à travers son Programme rural du futur, de fournir un appui technique pour renforcer l'alignement entre les politiques agricoles et de développement et les programmes nationaux de développement rural ;
12. **RENOUVELLE** la décision de Maputo sur le PDDAA et, **TOUT EN RECONNAISSANT** la nécessité de continuer à aider les États membres à contrôler efficacement l'objectif de 10% du budget de l'agriculture, **PRIE** l'Agence du NEPAD, en collaboration avec la FAO, d'entreprendre une étude et élaborer des lignes directrices pour aider les États membres à améliorer la qualité de l'allocation des ressources à l'agriculture afin de déterminer la valeur réelle et la relativité de la taille du PIB ;

13. **RAPPELLE** les décisions Assembly/AU/Dec.488 (XXI) et Assembly/AU/Dec.508 (XXII) et **NOTE AVEC SATISFACTION** les résultats du Sommet de Dakar sur le financement de l'infrastructure en Afrique, qui s'est tenu à Dakar (Sénégal), le 15 juin 2014 sous le leadership de distingué de S.E. M. Macky SALL, Président de la République du Sénégal et Président du HSGOC, qui a favorisé le renforcement des synergies innovantes entre les secteurs public et privé pour mobiliser des investissements financiers panafricains et mondiaux en faveur du développement des infrastructures sur le continent ;
14. **APPROUVE** à cet effet l'Agenda pour l'action de Dakar adopté par le Sommet pour le avancer dans le financement de l'infrastructure en Afrique et **VALIDE** les conclusions et recommandations de l'étude du NEPAD et de la CEA sur mobilisation des ressources domestiques pour la mise en œuvre des programmes et projets du NEPAD qui ont servi de base pour le Sommet ;
15. **SE FÉLICITE, EN PARTICULIER**, de Africa50 initié par la BAD en tant que plate-forme d'investissement conçue de manière significative pour réduire le déficit du financement des infrastructures; de la création du Continental Business Entreprises (CBN) sur le financement des infrastructures, coordonné par l'Agence du NEPAD et les partenaires dans l'organisation du Sommet; des mesures d'amélioration visant à promouvoir la sécurité, la stabilité politique, juridique et fiscale pour un environnement favorable; de la volonté politique dont les dirigeants africains continuent à faire montre pour soutenir la mise en œuvre des projets nationaux et transfrontaliers ayant un impact élevé, et de la préparation des projets d'infrastructure et de financement pour les projets présentés lors du Sommet comme une première étape de la mise en œuvre du Plan d'action prioritaire du PIDA d'ici 2020 ;
16. **RÉAFFIRME** le lien étroit qui existe entre l'Initiative présidentielle des Champions de l'Infrastructure (PICI) et les projets prioritaires présentés au Sommet de Dakar sur le Financement qui se renforcent mutuellement et l'élan suscité pour accélérer la mise en œuvre du PIDA. **INVITE** les États membres, les institutions et les partenaires à accroître leur soutien financier pour la préparation des projets d'infrastructure, notamment le Fonds de préparation de l'infrastructure du NEPAD (IPPF), basé à la Banque africaine de développement ;
17. **DEMANDE** en conséquence à l'Agence du NEPAD de concevoir les modalités appropriées pour la mise en œuvre de l'Agenda d'action de Dakar et par la suite, de faire régulièrement rapport au Comité de coordination des Chefs d'État et de gouvernement du NEPAD (HSGOC) sur les progrès réalisés. **PRIE EN OUTRE** l'Agence du NEPAD, en collaboration avec les CER, la BAD, la CEA, le PNUD, la Banque mondiale et les Groupes d'Affaires du NEPAD ou la Fondation, de renforcer l'engagement pris avec le secteur privé, de poursuivre le Programme de Dakar sur la base de la conclusion de mettre en place le Continental Business Network. **SOULIGNE** les liens intrinsèques entre le développement des compétences et l'infrastructure moderne ayant pour moteur la science, la technologie et l'innovation, et **NOTE**

la nécessité pour le HSGOC d'accorder la priorité aux actions politiques à cet égard, en vue de la mise en œuvre du PIDA et du PICI ;

18. **FÉLICITE** vivement le Président du HSGOC et le Gouvernement du Sénégal pour le succès du Sommet sur la Financement et **EXPRIME SA PROFONDE GRATITUDE** pour la participation de haut niveau de S.E. Yayi Boni, Président de la République du Bénin; S.E. Goodluck Jonathan, Président de la République fédérale du Nigéria; S.E. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali et de S.E. Dr Nkosazana Dlamini Zuma, Présidente de la Commission de l'UA, avec le soutien du Directeur exécutif de l'Agence du NEPAD, du Commissaire aux Infrastructures et à l'Énergie, du Président de la Banque africaine de développement; du Secrétaire exécutif de la CEA et du Vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique ;
19. Sur la base de l'évaluation de la réforme du Forum pour le partenariat avec l'Afrique (FPA), **RAPPELLE** la Décision Assembly/AU/Dec.508 (XXII) sur la nécessité d'établir un nouveau cadre de partenariat et **SALUE** les efforts déployés par l'Agence du NEPAD et le Comité directeur du NEPAD à cet effet ;
20. **APPROUVE** la création de la Plate-forme mondiale de Partenariat avec l'Afrique en tant que nouveau mécanisme de partenariat fondé sur le programme d'intégration régionale de l'Afrique, et d'un forum permettant de bâtir une coalition comprenant les États membres de l'UA représentés dans le HSGOC du NEPAD, l'Agence du NEPAD, la Commission de l'UA, les CER, les principales institutions régionales et les partenaires commerciaux, d'investissement, et d'assistance de l'Afrique dans le cadre du G8, du G20 et de l'OCDE ;
21. **SOULIGNE UNE FOIS DE PLUS** le bien-fondé pour la locomotive du partenariat de refléter l'architecture politique et économique mondiale en mutation, en particulier le rôle central du G20 ; **SE FÉLICITE** de la Plate-forme en tant que propriété de l'Afrique et « organe moteur » permettant de réunir les partenaires internationaux existant sur le continent, afin de soutenir, de manière concrète, la transformation de l'Afrique sous les auspices de l'UA, favorisant ainsi une plus grande cohérence au sein des partenariats du continent. **RÉAFFIRME** que la nouvelle Plate-forme ne remplacera pas les accords de partenariat bilatéraux existants, mais servira à les compléter ;
22. **APPROUVE** les termes de référence établis par l'Agence du NEPAD et soumis par le biais du Comité directeur du NEPAD, en soulignant le bien-fondé, les objectifs, le format et la composition de la Plate-forme proposée, **TOUT EN NOTANT** que la nouvelle Plate-forme portera sur les questions de coopération économique à caractère stratégique pour l'Afrique, la mondialisation et les priorités définies, incarnées par l'Union africaine, le NEPAD et l'Agenda 2063 ;
23. **DONNE MANDAT** au Président du HSGOC avec le soutien du Directeur exécutif du NEPAD et du Comité directeur du NEPAD d'aborder officiellement les gouvernements et institutions partenaires potentiels afin de déterminer

leur intérêt et leur volonté d'adhérer, et nommer de hauts fonctionnaires appropriés pour la Plate-forme. PRIE ÉGALEMENT le Directeur exécutif du NEPAD de se rapprocher de l'Allemagne en tant que président en exercice du G7 sur l'éventualité de réorganiser la portée du partenariat du G7-Afrique au cours de son mandat, et INVITE les Gouvernements du Sénégal, de l'Afrique du Sud et de la Mauritanie à approcher l'Australie en tant que président en exercice du G20 sur la proposition relative à la trajectoire du partenariat du G20-Afrique, si possible par le biais du Groupe de travail sur le développement du G20 ;

24. **PREND NOTE ET FÉLICITE** le lancement du Rapport sur l'Innovation africaine Outlook-2 de l'Agence du NEPAD qui capture l'état de la science, de la technologie et de l'innovation dans les États membres de l'Union africaine et **DEMANDE** aux États membres, à la Commission de l'UA, et à l'Agence du NEPAD ainsi qu'au secteur privé et aux partenaires de développement d'étendre le déroulement des enquêtes à tous les pays africains.



Decision on the Report of Heads of State and Government Orientation Committee (Hsgoc) on Nepad Doc. Assembly/Au/S

The Assembly

The Assembly

<http://archives.au.int/handle/123456789/185>

Downloaded from African Union Common Repository